École Polyvalente Saint-Jérôme

535 rue Filion, Saint-Jérôme, Québec, J7Z 1J6

Politique d'admission (PEI)

Date de révision : Juin 2025

TABLE DES MATIÈRES

Préambule **2**
Mission et vision de l'établissement 2
Énoncé de politique 2
Procédures d'admission au PEI **3**
Liens avec les autres politiques **6**
Liens avec la politique d'inclusion 6
Liens avec la politique linguistique 6
Révision de la politique **7**

Préambule

Mission et vision de l'établissement

À l'École polyvalente Saint-Jérôme, la Fierté, l'Engagement et le Respect, on y croit dur comme FER dans le but de promouvoir le développement, l'éducation et le bien-être de tous.

Énoncé de politique

En nous basant sur le principe fondamental du droit à tous à l'éducation et de l'inclusivité, nous offrons la possibilité d'admettre au programme tout élève de 6e année habitant sur le territoire du CSSRDN et ayant une note finale de 65% dans leurs matières de base (français, mathématiques, anglais), ainsi que l'ensemble des compétences en réussite.

Procédures d'admission au PEI

CRITÈRES D'ADMISSION

Le Programme d'éducation intermédiaire, de l'École polyvalente Saint-Jérôme, s'adresse à l'ensemble des élèves résidant sur le territoire du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Pour la 1re secondaire :

- En déposant sa candidature, l'élève doit être en réussite de sa 5e année. Au terme de sa 6e année, il devra avoir des résultats d'au moins 65% en français, mathématiques et anglais, ainsi que l'ensemble des compétences en réussite.
- L'élève candidat doit obligatoirement se présenter accompagné de son parent à une demi-journée d'information. Il y aura une activité attestant de son désir réel et avisé de rejoindre le *Programme d'éducation intermédiaire* (PÉI), une séance d'information et la visite de kiosques. Cela aura lieu lors de la première journée pédagogique fixe du mois d'octobre.
- La direction du Programme d'éducation intermédiaire se réserve le droit de contacter les directions des établissements scolaires de niveau primaire afin de valider les capacités de l'enfant à adhérer au programme et le classement prévisionnel en vue de l'entrée au secondaire.
- Les enfants habitant sur le territoire du *Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord (CSSRDN)* au moment de leur entrée en 1re secondaire et répondant aux conditions mentionnées ci-dessus feront l'objet d'un tirage au sort. Chaque enfant se voit attribuer un rang. Lorsque les places seront toutes comblées, les enfants non pigés demeureront sur la liste d'attente et auront la possibilité d'intégrer le programme jusqu'au 30 septembre de la 2e année du secondaire, advenant qu'une place se libère.
- Les enfants domiciliés hors territoire se verront aussi attribuer aléatoirement un numéro, mais seront mis à la fin de la liste d'attente.
- Lors de l'activité d'intégration, les enfants mentionnant ne pas vouloir intégrer le PÉI seront mis à la fin de la liste d'attente. Les parents seront informés.

Pour la 2e secondaire :

- Priorité aux élèves issus du Baccalauréat International : les élèves provenant d'un établissement offrant le Programme d'éducation intermédiaire du Baccalauréat International bénéficieront d'une priorité d'admission. Si l'élève a déjà complété le processus mentionné dans la section.
- *Pour les élèves ayant déjà complété le processus mentionné dans la section Pour la 1re secondaire:*
    - Ces élèves sont déjà inscrits sur la liste d'attente et auront la possibilité d'intégrer le programme, sous réserve de la disponibilité d'une place, jusqu'au 30 septembre.
- Pour les élèves n'ayant pas complété le processus mentionné dans la *section Pour la 1re secondaire* :
    - L'élève devra suivre la même procédure d'admission que les élèves provenant du primaire, et ce, dans les mêmes délais. Une fois cette démarche complétée, il sera inscrit sur la liste d'attente après les élèves déjà enregistrés. L'intégration au programme pourra se faire, selon les disponibilités, jusqu'au 30 septembre.
    - L'élève devra également démontrer une réussite scolaire dans toutes les matières à la fin de sa première année du secondaire.
    - *En tout temps, la direction du Programme d'éducation intermédiaire se réserve le droit de contacter la direction de niveau de l'enfant afin de valider les capacités de l'enfant à adhérer au programme.*

Pour les autres niveaux (2e cycle du secondaire) :

- L'élève doit provenir d'un établissement d'éducation intermédiaire du Baccalauréat International.
- Le dossier sera analysé par la direction du *Programme d'éducation intermédiaire* de l'établissement scolaire *afin de valider les acquis de l'enfant en lien avec les exigences de la SÉBIQ, de l'IB et de notre politique d'évaluation locale.*

Admission en cours d'année :

- Seuls les élèves provenant du Programme d'éducation intermédiaire sont admis après l'étude de leur dossier selon les places disponibles.
- Dans le cadre de mesures exceptionnelles, pour tous les niveaux, la direction responsable du Programme d'éducation intermédiaire se réserve la possibilité d'intégrer un élève en cours d'année si cela découle d'une analyse complète du dossier et que le milieu est celui répondant le mieux à l'ensemble des besoins de l'enfant (facteur de protection, volet humanitaire, etc.).

Liens entre la politique d'admission et la politique d'éducation inclusive

Notre programme est accessible à tout élève, quels que soient son parcours initial ou ses origines, pourvu qu'il réponde aux exigences établies. L'ÉPSJ incarne un véritable carrefour des cultures, où des dizaines de nationalités se côtoient quotidiennement. Avec plus de 3400 élèves, notre institution célèbre la diversité dans toute sa richesse. De surcroît, notre programme se veut un environnement accueillant pour des parcours adaptés, où l'intégration se fait avec douceur et bienveillance, favorisant l'épanouissement de chaque élève.

Liens entre la politique d'admission et la politique linguistique

Dès son entrée au Programme d'éducation intermédiaire, l'élève se voit encouragé à exceller en français (langue première) et en anglais (langue seconde), deux piliers fondamentaux de notre approche éducative. Tout au long de son parcours scolaire, notre équipe met un point d'honneur à souligner l'importance de la maîtrise des langues, tout en sensibilisant les élèves à leur usage judicieux dans une variété de contextes. Par ailleurs, des projets stimulants en anglais langue seconde et en littérature anglaise viendront enrichir leur apprentissage. L'introduction de l'espagnol, quant à elle, ouvrira de nouveaux horizons et renforcera leur compréhension du monde.

Révision de la politique

Sous la responsabilité de la direction du PÉI et des coordonnateurs, la politique sera révisée annuellement. Le processus sera fait en cours d'année scolaire pour être diffusé en septembre à tous les intervenants scolaires et sur le site Web de l'établissement**.** De plus, elle sera présentée à la direction de l'école ainsi qu'aux membres du conseil d'établissement.